

Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Adresse : 2065 Parthenais, local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

Cahier de préparation des délégations

Version finale

Dernière mise à jour : Jeudi le 1^{er} mars 2012

Congrès de la CLASSE

Samedi le 3 et le dimanche 4 mars 2012 à 9h

Lieu

Cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal, Québec
H1G 2J6

Association hôte :

Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin
(SECMV)



Téléphone : (514) 325-0150 poste 2427

Local : Pavillon central, local E-017

Site Internet : www.secmv.org

Frais de participation

À déterminer



Table des matières

Proposition d'ordre du jour.....	3
Bilans et textes de réflexions.....	4
Propositions.....	7

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
 - 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal du Congrès du 25 février
 - 2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE
 - 3.0 Bilans
 - 3.1 Comités et Conseils
 - 3.2 Associations étudiantes
 - 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Grève
 - 4.2 Manifestations et actions
 - 4.3 Négociations
 - 5.0 Revendications
 - 6.0 Femmes
 - 7.0 Élections
 - 7.1 Comités et Conseils de la CLASSE
 - 7.1.1 Présentation
 - 7.1.2 Plénière
 - 7.1.3 Scrutin
 - 8.0 ASSÉ
 - 9.0 Prochains Congrès de la CLASSE
 - 10.0 Avis de motion
 - 10.1 Dépôt des avis de motion
 - 10.2 Traitement des avis de motion
 - 11.0 Varia
 - 12.0 Levée

Bilans et textes de réflexions

Texte de réflexion sur les délégué-es de la CLASSE

*Par Philippe T.Desmarais
Externe de l'AEAUM*

Lors du dernier congrès, le 25 février, un vote informel a été demandé quant aux associations ayant un mandat leur permettant de voter sur une question particulière. La grande majorité des associations présentes ont clairement indiquées ne pas avoir de mandat de la part de leurs assemblées générales. Or, au moment du vote effectif, plusieurs délégué-es n'ont pas hésité-es à prendre position sans en avoir eu le mandat. Effectivement, alors que seulement 3-4 associations avaient démontrées leur approbation préalable au niveau local, plus de 8 associations ont votées en faveur de la proposition principale.

Après maintes discussions avec les délégué-es et anciennes délégué-es de l'ASSÉ, je me suis rendu compte que le discours du "dieu-déléguée" revenait à maintes reprises. L'idée que les représentant-es des associations locales aient le bon jugement nécessaire à l'adoption individuelle des propositions nationales n'est pas invisible au sein de la CLASSE.

Pourtant, la CLASSE se revendique comme étant une association démocratique qui part de la base et se dirige vers le haut. Mais comment peut-on croire en une telle pyramide inversée lorsque ce ne sont que quelques individus, élite de leurs associations étudiantes, qui décident pour les autres?

Bien évidemment, ne généralisons pas. Cette lettre ne vise en aucun point à démoniser la CLASSE ou leurs délégué-es, mais tente plutôt de mettre sur table un problème éminent au sein de certaines associations de la CLASSE.

Certain-es délégué-es ont de ce fait un problème qui provient de la base même de leurs décisions d'assemblée générale. Il existe des positions qui prévoient que les délégué-es de la CLASSE aient le libre jugement sur les questions et décisions à

prendre au niveau national, quelle qu'elles soient. Or, comment peut-on décider pour les autres alors que certaines questions discutées à la CLASSE prennent des heures de débat, autant au niveau national que local? Ces délégué-es retournent ainsi dans leurs AG en ayant comme point principal "voici les décisions prises lors du dernier congrès de la CLASSE" plutôt que "voici les sujets sur lesquels je n'ai pu prendre position lors du dernier congrès, prenons position!".

Autre problème : Lors des congrès, les différents individus présents autour de la table finissent régulièrement par débattre sur une proposition pendant plusieurs heures sans en avoir un mandat de la part de leurs assemblées générales. Le discours et le débat est important, car les délégué-es qui retournent dans leurs associations locales doivent être en mesure d'exposer les différents points de vue exprimés en congrès, mais est-il réellement nécessaire d'exposer son propre point de vue à maintes reprises dans une seule et même proposition dont on en a même pas un mandat provenant de la base locale? Les délégué-es sont avant tout des courroies de transmission entre le local et le national.

Voilà une bonne raison pour laquelle le congrès de cette fin de semaine est de 2 jours et non d'un seul. Exposons notre point de vue, mais limitons nous camarades!

Cette lettre vous expose mon malaise profond et celui des autres délégué-es de l'AEAUM quant au vote sans mandat préalable. Nous vous demandons de ne pas prendre de décisions personnelles et de retourner dans vos assemblées afin d'en discuter et de prendre position. Ne devenons pas une association élitiste qui fonctionne au même titre que celle de la fausse démocratie électorale. N'ayons pas peur de nous abstenir dans l'éventualité où notre base ne nous permet pas de prendre position. Resserrons-nous autour de la démocratie directe!

Bilan de la mobilisation de l'AESSUQAM pendant la semaine du 20 février

Par la délégation de l'AESSUQAM

L'AESSUQAM est en grève depuis le 23 février. Ceci a pu avoir lieu grâce à une campagne d'information et de mobilisation avec deux comités partisans déclenchée le 8 février et qui s'est étendue sur deux semaines jusqu'au 22 février, date de l'assemblée générale de grève. Depuis le mercredi 15 février, des tournées de classe ont été organisées par le comité pour la grève, ainsi qu'une distribution et l'affichage de matériel d'information (incluant notamment le journal Ultimatum, des tracts produits par le comité ou par la CLASSE et des affiches résumant les principaux faits importants d'une grève, soit les cinq Faits sur la grève du comité info et d'autres que nous avons produits nous-même). Un tract dénonçant la désinformation de l'UQAM face aux conséquences d'une grève a aussi été produit par le comité exécutif.

Pour sa part, le comité contre la GGI a lui aussi fait quelques tournées de classe en actuariat et en biochimie et a fait de l'affichage (une série de « anti-faits »), en plus d'avoir orchestré une distribution de ronds verts, en référence au symbole du Mouvement des Étudiants Socialement Responsables du Québec, bien qu'il était précisé que la campagne ne pouvait faire la promotion de positions contraires à celles de l'AESS (contre la hausse des frais de scolarité et des tarifs en général, pour la gratuité scolaire et contre la marchandisation de l'éducation).

L'assemblée générale de grève était organisée le 22 février. La participation fut assez importante (1042 inscrits soit environ 30% des membres, nécessitant la tenue de l'AG dans 4 salles) et la GGI fut votée à 62,9% au bout de 3h d'AG. Certaines modalités furent aussi débattues, notamment l'adhésion à la CLASSE, l'organisation d'un conseil de grève, d'un comité pour les étudiants internationaux et les lignes de piquetage. Deux conseils de grève ont eu lieu jusqu'à présent, discutant de l'organisation des levées de cours et de la logistique de piquetage et de la grève. Un plan d'action doit être défini lundi, en incluant les actions de la CLASSE, au niveau national, et des autres associations étudiantes de

l'UQAM. Des levées de cours sont aussi organisées tout le long de la journée, et ne sont généralement pas problématiques.

Bilan de l'AEAUM

Par le Conseil exécutif de l'AEAUM

2^{ème} semaine de grève à l'AEAUM. Très belle énergie. Le conseil de grève, qui regroupe environ 50 personnes est très actif et propose chaque semaine plusieurs activités de formations, d'actions et de débats du genre université populaire. À noter, de beaux débats sur la violence, une formation sur la sécurité/légalité/premiers soins en manifestations, travaux étudiants e.t.c. Mercredi, nous avons organisé une journée féministe avec deux ateliers très pertinents ; Le petit sexisme ordinaire et un atelier sur Femmes et grève. Nous participons aussi à différentes actions locales passant de la chorale des grévistes, à des actions de visibilité sur le campus, ainsi que, rappelons-le, la manifestation de déclenchement le 20 et la perturbation de l'assemblée universitaire. Des groupuscules travaillent aussi bien sûr à la planification de la hausse des moyens de pression au niveau local.

Nous avons reconduit la grève presque à l'unanimité ce mardi (les gens ayant votés contre, étant contre le fait que nous tenions une assemblée lors de la semaine de relâche, et non contre la grève). Lors de cette même assemblée, une des plus belle au niveau de la participation étudiante aux débats, nous avons réactualisé notre position de 2007, pour la gratuité scolaire. Nous avons aussi pris position contre l'assurance-qualité. De plus, nos revendications pour la grève de 2012 sont : Contre toutes hausses de frais de scolarité et contre l'économie du savoir. Les autres positions seront amenées en congrès, ça c'était pour les belles.

Nous participons aussi activement à la Table de grève de l'UdeM (regroupant la plupart des

associations en grève ou ayant un mandat de grève) qui vise à pallier au manque criant de la FAÉCUM face à la coordination de la grève sur notre campus. Plusieurs belles choses en ressortent, notamment en ce qui a trait aux réponses que nous ferons à l'administration de l'université suites aux nombreuses intimidations et tentatives de dévaluation de notre grève. Nous encourageons et participons aussi bien sûr au comité de mobilisation pan-udemien, le RUSH (Regroupement des universitaires en sciences et humanités). Celui-ci s'assure en ce moment d'offrir de la nourriture gratuite aux grévistes, entame la publication d'un bulletin critique à distribuer sur le campus et organise des actions d'éclats sur le campus et dans la communauté des alentours.

Solidairement,
Le conseil exécutif de l'AEÉAUM

Propositions

0.0 Ouverture

1. Le Conseil exécutif propose l'ouverture à 9h00.

1.0 Procédures

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif l'ordre du jour en page 3 du présent cahier de Congrès.*

1.3 Adoption du procès-verbal du Congrès du 25 février 2012

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès verbal du Congrès du 25 février 2012.*

2.0 Accueil des associations membres

3.0 Bilan

3.1 Comités et Conseils

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes du bilan des activités du Conseil exécutif suivie d'une période de questions de 10 minutes.
2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes du bilan de chacun des Comités et Conseils suivie d'une période de questions 5 minutes.

3.2 Associations étudiantes

1. Le Conseil exécutif propose un tour de table des associations avec limite de tours de parole à 3 minutes sur :
 - Le vote de grève
 - Mobilisation pour actions locales
 - Mobilisation pour actions nationales

4.0 Plan d'action

4.1 Grève

1. *Considérant que l'accessibilité à l'information est essentielle à une démocratie directe saine;*
Le SECMV propose que la classe diffuse largement toute information relative à la grève, à l'exception des parcours des manifestations et des informations sur les actions de perturbation, via l'ensemble de ses canaux de diffusion.*

4.2 Manifestations et actions

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes sur le Congrès de l'OCLAE par Beatriz Munoz suivi d'une plénière de 30 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur les possibilités d'actions locales à entreprendre durant le grève nationale.

3. Proposition mise en dépôt au Congrès du 25 février 2012 :

Que la CLASSE appelle les associations à participer à la manifestation du 15 mars contre la brutalité policière.

Que l'on invite les association membre de la CLASSE à organiser des ateliers sur la sécurité en manifestation.

Qu'il y ait un appel à la formation d'un contingent de la CLASSE lors de cette manifestation.

4. Proposition mise en dépôt au Congrès du 25 février 2012 :

Que la CLASSE organise une action au mois de mars en collaboration avec le CCRPP (Convergence contre la répression politique et policière) dénonçant la répression politique et policière effectuée à l'encontre du mouvement étudiant et que le Conseil de Coordination s'occupe de trouver la date.

5. Le SECMV propose que la CLASSE s'engage à ne pas dénoncer dans les médias les actions symboliques et de perturbation entreprises par les autres organisations locales et nationales.*

6. L'AEMSP-UQAM propose que la CLASSE participe à l'action de perturbation du mercredi 7 mars à Montréal. *

7. L'AEAUM propose que la CLASSE se dissocie de toute action non organisée par elle-même, mais qu'elle ne dénonce pas les actions, quelles qu'elles soient, organisées par d'autres groupes ou individus;

Que la CLASSE défende toutefois la pertinence des actions de désobéissance civile dans le cadre actuel de la lutte contre la hausse des frais de scolarité. *

8. L'AEAUM propose que la CLASSE ne dévoile jamais son trajet ou certaines parties de son trajet de manifestation à qui que ce soit. *

9. *Considérant la non-disponibilité et le coût exorbitant des salles;*

Considérant les courts délais;

Considérant la possibilité de faire beaucoup d'autres actions.

Le Conseil exécutif propose que la CLASSE annule l'organisation de l'événement de la journée d'éducation populaire appelée par le Congrès du 25 février 2012. *

10. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes de la proposition de la FECQ en ce qui concerne la manifestation du 22 mars 2012.

4.3 Négociations

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes du Conseil exécutif suivie d'une plénière de 30 minutes sur la stratégie de négociation à mettre en œuvre dans le cadre de la lutte actuelle. (Relations de

négociation, TaCEQ-FECQ-ASSÉ, suite aux clauses du RNE)

2. Le Conseil exécutif propose que la CLASSE exige de la ministre de l'Éducation, des loisirs et du sport qu'elle négocie avec la CLASSE sur les questions de fond, soit la hausse des frais de scolarité et le financement des universités et des cégeps, et qu'elle ne pose aucune condition politique à cette rencontre. *

3. Le Conseil exécutif que la CLASSE rappelle à la ministre que seule une offre conforme à nos revendications et communiquée au Comité de négociation de la CLASSE et adoptée par les assemblées générales permettrait de mettre fin à la grève. *

5.0 Revendications

1. Avis de motion déposé par l'AESS-UQAM au Congrès de la CLASSE du 25 février 2012 :

CONSIDÉRANT la précarité financière dans laquelle se trouve une majorité d'étudiants-es internationaux-ales, tel qu'étayé dans l'enquête de 2009 sur les étudiants étrangers faite par le BCEI;

CONSIDÉRANT l'iniquité interuniversitaire créée par la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiants-es internationaux-ales en 2008 et la marge monétaire de 10% du montant forfaitaire des frais de scolarité exigible laissée à la discrétion des universités;

CONSIDÉRANT l'absence totale de réglementation globale à l'égard des étudiants-es internationaux-ales au-delà de celle concernant les frais qui leur sont exigés, entre autres et de manière non exhaustive :

- l'absence de modalités qui protègent les étudiants-es internationaux-ales qui ont déjà entrepris leurs études au Québec face à des hausses soudaines et importantes des droits de scolarité;*
- l'absence d'obligation faite aux établissements de soutenir financièrement les étudiants-es internationaux-ales en difficulté pendant leurs études;*
- l'absence d'entente en matière d'assurance santé obligeant les étudiants-es internationaux-ales à se tourner vers l'assurance privée, à des coûts imprévisibles;*

CONSIDÉRANT la difficulté d'occuper un emploi hors campus, un emploi sur le campus, et la quasi-absence de possibilité d'emploi durant le trimestre d'été sur le campus;

Que la CLASSE s'oppose à la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiants-es internationaux-ales et toute marge discrétionnaire accordée aux universités;

Que la CLASSE considère nécessaire une politique globale concernant les étudiants-es internationaux-ales, notamment mais non exclusivement une politique concernant l'assurance santé, l'immigration et l'emploi.

2. Proposition principale, amendement et sous-amendement mis en dépôt au Congrès de la CLASSE du 25 février 2012 :

Attendu que la ministre de l'Éducation, en posant des conditions à une éventuelle entrevue avec les membres de la CLASSE, refuse unilatéralement de répondre et de débattre de sa position sans que ses attentes soient remplies;

Que la CLASSE dénonce publiquement la fermeture de Mme Beauchamp qui bafoue les principes mêmes de notre démocratie;

Que la CLASSE exige de la ministre qu'elle négocie avec la CLASSE sur les questions de fond, soit la hausse des frais de scolarité et le financement des universités et des cégeps, et qu'elle ne pose aucune condition politique à cette rencontre

Que la CLASSE rappelle à la ministre que seule une offre conforme à nos revendications et communiquée au Comité de négociation de la CLASSE et adoptée par les assemblées générales permettrait de mettre fin à la grève.

2.1 Amendement : Ajouter à la fin « Que la CLASSE souligne qu'elle n'a jamais appelé à la violence et qu'il en est de même pour l'ASSÉ »

2.1.1 Sous-amendement : Ajouter « Que tant que la ministre exigera des conditions liées au thème de la « violence », que la CLASSE exige pour sa part qu'elle se rétracte et que plutôt que de lancer un appel à la violence, qu'elle appelle les professeur-e-s, les étudiants et les étudiantes à respecter les piquets de grève; ».

3. Proposition mise en dépôt au Congrès de la CLASSE du 25 février 2012 :

Que les revendications de la lutte étudiante actuelle s'articulent autour d'une critique des logiques sous-tendant la présente hausse des frais de scolarité :

- Une logique impérialiste de division internationale du travail instrumentalisant l'Éducation pour perpétuer le pillage des pays opprimés de la périphérie ;
- Une attaque de l'élite qui cherche à liquider les mesures sociales conquises par des luttes populaires;
- La nécessité du capitalisme globalisé de coloniser de nouveaux marchés (éducation, santé) dans le contexte de crise économique présent.

Qu'en ce sens, la CLASSE critique l'impérialisme sous-jacent à l'économie du savoir et comprenne la présente hausse dans une perspective globale de la privatisation du commun par le recours à des mesures d'austérité;

Que la CLASSE appelle à la production de matériel d'information afin de défendre et diffuser cet axe de discours.

4. Proposition mise en dépôt au Congrès de la CLASSE du 25 février 2012 :

Considérant que le gouvernement a décrété une hausse des frais de scolarité sans consultation des étudiantes et étudiants;

Considérant que les perturbations liées à notre mouvement de grève créent un espace politique nécessaire au débat sur le financement de l'éducation postsecondaire.

Que la CLASSE rappelle l'importance des actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques;

Que la CLASSE défende la légitimité de ce type d'actions dans la mesure où cela ne compromet pas l'association.

5. L'AFESPED propose que la CLASSE adopte une politique de transparence relative notamment aux informations provenant du bureau de la ministre de l'Éducation.

6. *Considérant que la hausse des frais de scolarité du Québec s'inscrit dans une logique mondiale de tarification de l'éducation;*

Considérant que l'éducation est un droit pour toutes et tous peu importe son origine;

Considérant que le système mondial d'éducation supérieure est construit de façon à favoriser les pays occidentaux au détriment du reste du monde.

L'AFESPED propose que la CLASSE soit solidaire envers les mouvements étudiants partageant nos principes à travers le monde;

Que la CLASSE dénonce la logique mondiale de tarification de l'éducation;

Que la CLASSE travaille à démocratiser l'éducation et lutte contre les inégalités inhérentes au système mondial d'éducation supérieure.

7. *Attendu que pour les travailleuses, les étudiantes, les travailleurs et les étudiants, le piquetage a toujours représenté le moyen de faire respecter la décision démocratique de faire la grève;*

Attendu que lors de la grève des profs à l'UQAM en 2009, par exemple, plusieurs incidents déplorables sont survenus, impliquant des chargé-es de cours, des étudiants et étudiantes frustrés de se voir bloquer l'accès à l'UQAM par des chaînes humaines aux portes;

Attendu que nos moyens de mettre de la pression sur le gouvernement n'implique jamais de s'en prendre à l'intégrité physique des civils;

Attendu que les corps policiers s'attaquent souvent à l'intégrité physique des manifestants et des manifestantes;

Attendu que la lettre de la sous-ministre appelant au non-respect des lignes de piquetage peut-être interprété comme une forme d'incitation à la violence;

L'AFESPED propose que tant que la ministre exigera des conditions liées au thème de la “violence”, que la CLASSE exige pour sa part qu'elle se rétracte et que plutôt que de lancer un appel à la violence, qu'elle appelle les professeur-e-s, les étudiants et les étudiantes à respecter les piquets de grève.

8. Le Conseil exécutif propose que la CLASSE exige que la ministre se rétracte quant à son appel à franchir les lignes de piquetage adressé aux professeur-e-s, chargé-e-s de cours ainsi qu'aux étudiants et étudiantes.*

6.0 Femmes

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur l'importance de créer et/ou d'encourager les comités femmes au local et les liens possibles à faire entre les associations.*

7.0 Élections

8.0 ASSÉ

1. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ participe aux activités du 1^{er} mai.*

2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes suivie d'une plénière de 20 minutes sur les finances de l'ASSÉ/CLASSE.

9.0 Prochains Congrès de la CLASSE

1. Que le prochain Congrès de la CLASSE se tienne le samedi 10 mars 2012.*

10. 0 Avis de motion

10.2 Traitement des avis de motion

1. Avis de motion déposée par l'AFESH-UQAM au Congrès de la CLASSE du 25 février 2012 :

Que l'on ajoute à l'article 11 de l'annexe H des Statuts et règlements de l'ASSÉ « Nonobstant l'article 40 du Nouveau code des règles de procédures de l'ASSÉ, les avis de motions visant à modifier l'annexe H sont amendables.

2. Avis de motion déposé par l'AFESH-UQAM au Congrès de la CLASSE du 25 février 2012 :

Ajouter à l'annexe H, au Chapitre 5 :

Article 15

Nonobstant l'article A16 de l'annexe D des Statuts et règlements de l'ASSÉ, le délais pour envoyer une proposition sans qu'elle ne soit sujette à la mise en dépôt au tiers des voix est de 24 heures.

3. Avis de motion déposée par l'AFESPED-UQAM au Congrès de la CLASSE du 25 février 2012 :

Que l'on ajoute à l'article 9 de l'annexe H des Statuts et règlements de l'ASSÉ « Les associations de campus et les associations facultaires ont 3 votes. Les associations modulaires ou départementales ont 1 vote ».

4. Avis de motion déposé par le Conseil exécutif au Congrès de la CLASSE du 25 février 2012 :

Ajouter à l'annexe H, au Chapitre 5 :

Article 15 : Dépôt des propositions et des documents d'instance

Nonobstant l'article A16 de l'annexe D des Statuts et règlements de l'ASSÉ, que les délais pour la mise en dépôt au tiers soit de 72 heures.